Avis public aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

M	unicipalité: Sainte-Thérèse de la Gatineau Date du scrutin: 2 novembre 202
	strict ou quartier :
élé	r cet avis public, <u>Todone Courchesne</u> , présidente d'élection, annonce les ements suivants aux propriétaires d'un immeuble ainsi qu'aux occupantes et occupants d'un établissement entreprise.
1.	Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025.
2.	
3.	Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié.
	 Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
	 Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.
	Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente ou le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.
4.	Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 17 octobre 2025.
	La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, communiquez avec la présidente ou le président d'élection.
COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION	
27 Nun	nero et voie Bureau Ste-therese de la Gatineay Tox 2x0 Municipalité Code Code
819 Num	postal néro de téléphone Poste
	NATURE J. Sainte-Thévèse-de-la-Gatineau Présidente ou président d'élection Date 2025 10 09 année mois jour